

Domaine des Bernardins "Les Balmes" Rosé 2020

AOC Côtes du Rhône, Vallée du Rhône, France

Une belle densité, avec de la puissance et de la fraîcheur. Au nez, des arômes expressifs de fleurs blanches et de pommes vertes, de poires. En bouche on retrouve la fraîcheur, de la matière, de l'élégance et une finale soutenue.



LE MILLÉSIME

Après un hiver doux et humide, on assiste à un réveil précoce de la végétation dès le 4 mars. Le gel du 25 mars par chance ne touche que très peu notre vignoble.

Avril et mai sont des mois chauds avec quelques périodes de pluie qui permettent une croissance rapide de la vigne. Les premières fleurs sur le cépage muscat à petits grains arrivent dès le 7 mai. Les dernières pluies du millésime sont observées mi-juin. L'été est chaud et sec. Nous attaquons les vendanges le 20 août !

SITUATION

Le Domaine des Bernardins se situe à Beaumes de Venise sur le versant Sud des Dentelles de Montmirail, dans la partie méridionale de la vallée du Rhône.

TERROIR

Sols : calcaires tendres parsemés de zones gréseuses de molasses sableuses.

À LA VIGNE

Le vignoble et le terroir sont l'essence de nos vins. C'est là où tout commence et où nous concentrons nos efforts toute l'année. Il n'y a pas de grands vins sans de grands raisins. Les façons culturales sont pour l'essentiel manuelles. Cinq personnes à plein temps travaillent dans le vignoble auxquelles s'ajoutent des équipes de saisonniers durant les travaux en vert et les vendanges afin de faire ressortir le meilleur de nos vignes. Le travail manuel et l'intérêt porté pour chaque cep sont essentiels. C'est ainsi que la taille, l'ébourgeonnage, le palissage, l'effeuillage et les vendanges sont effectués à la main avec un soin méticuleux. L'entretien du sol se fait par les labours traditionnels. Les fumures organiques sont à base de marc de raisin. Le domaine travaille et respecte le référentiel national de "l'agriculture raisonnée". En matière de protection des cultures, nous utilisons des produits phytosanitaires uniquement lorsque cela est nécessaire et justifié et en fractionnant, de manière adaptée, les traitements, de façon à minimiser les quantités de produits utilisés. Nous favorisons les méthodes culturales et biologiques pour réduire au maximum l'utilisation des produits phytosanitaires. Enherbement des sols, ébourgeonnage et effeuillage des vignes, maintien de la biodiversité en bord de parcelle : oliviers, amandiers, romarins, câpriers et cyprès.

VINIFICATION

Notre Rosé est un vin plaisir, 100% grenache noir et gris. Les parcelles sont choisies et les raisins sélectionnés pour la vinification en rosé. Après une macération de 12h à 24h selon les millésimes, nous pressons les raisins et nous travaillons le moût afin de réaliser un vin sur le fruit et la fraîcheur.

CÉPAGES

Grenache 95%, Cinsault 5%

14 % VOL.

Contient des sulfites. Ne contient ni oeuf ni produits à base d'oeuf. Ne contient ni lait ni produits à base de lait.

DONNÉES TECHNIQUES

Rendement: 51 hL/ha

Âge moyen des vignes: 50 ans



DÉGUSTATION

Servir à 8°C

ACCORDS GOURMANDS

A table, accompagne les salades composées, la charcuterie, les viandes blanches, les grillades et la cuisine exotique

